

## CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

### Monteur d'échafaudage

Numéro du CQP :	<b>002-1997 11 25</b>
Date d'échéance CPNE :	Décembre 2026
Créé par les CPNE du :	25 novembre 1997

Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex
Responsable :	Secrétariat des CPNE 01 40 69 53 41 <a href="mailto:cpne.btp@national.ffbatiment.fr">cpne.btp@national.ffbatiment.fr</a>

Responsable du dossier :	FFB – Fédération Française du Bâtiment	
Porteur du CQP :	SFECE - Syndicat Français de l'Echafaudage du Coffrage et de l'Etalement 10 rue du Débarcadère 75017 PARIS	Samia MESSACI 01 40 55 13 08 <a href="mailto:messacis@groupepmetallerie.fr">messacis@groupepmetallerie.fr</a>

Secteur d'activité	BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
--------------------	-----------------------------

Description de l'emploi :	Le monteur d'échafaudage réalise l'installation des échafaudages. Il exécute dans le respect des règles de sécurité et de prévention les différentes phases liées au montage et au démontage d'un échafaudage quels que soient le matériel rencontré, les techniques utilisées et le type de chantier.
---------------------------	--

Classement CCN :	Niveau II – CCN Ouvriers Bâtiment Niveau II Position I - CCN Ouvriers des TP
------------------	---

Enregistrement au répertoire :	Enregistré au RNCP36913 au niveau 3 Par décision du 29 septembre 2022 Codes NSF 230
Date d'échéance répertoire :	29-09-2027

Référentiels d'activités, de compétences

<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
<b>Bloc 1 : Organiser son intervention d'installation d'échafaudage</b>	
<b>Préparation de l'intervention</b>	<b>Préparer l'implantation de l'échafaudage</b> , en identifiant l'environnement du chantier et en balisant l'aire de stockage et de travail, afin de procéder à l'intervention.
	<b>Réceptionner le matériel nécessaire au montage de l'échafaudage</b> , en l'identifiant par référence, afin de le stocker dans les zones appropriées.
<b>Implantation de l'échafaudage</b>	<b>Positionner les cales et les socles</b> , en prenant en compte l'environnement et sous les consignes du responsable hiérarchique, afin de préparer le montage de la structure.
	<b>Mettre à niveau les cales et les socles</b> , en respectant la notice de la structure, afin de s'assurer de la bonne implantation de l'échafaudage.
<b>Clôture de l'intervention</b>	<b>Ranger le matériel sur le chantier</b> , en le stockant dans les espaces dédiés, afin de libérer la zone de travail.
	<b>Nettoyer la zone de travail</b> , dans le respect des instructions, afin de garantir la continuité des activités sur la zone à la clôture du chantier.
<b>Bloc 2 : Monter un échafaudage dans le respect des règles de sécurité</b>	
<b>Montage et démontage de l'échafaudage</b>	<b>Effectuer les opérations de montage</b> , selon le plan ou la notice de montage, conformément aux règles en vigueur, afin de réaliser la structure de l'échafaudage.
	<b>Effectuer les opérations de démontage</b> , conformément aux règles en vigueur, afin de désassembler la structure.
<b>Mise en œuvre de l'élingage et du treuillage</b>	<b>Installer un point de levage</b> (treuils, poulies) selon les règles en vigueur et avec les outils appropriés, afin de manutentionner verticalement les composants.
	<b>Arrimer une charge</b> , selon les règles en vigueur et avec les outils appropriés, afin de s'assurer de sa stabilité.
	<b>Manutentionner verticalement puis horizontalement du matériel en hauteur sur la structure et le stocker</b> , à l'aide de treuils ou de poulies, dans le respect des règles en vigueur, afin d'approvisionner en composants le monteur.

